



**HAL**  
open science

## La valeur intensive de l'adjectif antéposé

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. La valeur intensive de l'adjectif antéposé. Travaux linguistiques du CerLiCO, 2004, Intensité, comparaison, degré 1, 17, pp.51-66. hal-02151398

**HAL Id: hal-02151398**

**<https://hal.science/hal-02151398>**

Submitted on 8 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Véronique LENEPVEU

Université de Caen, CRISCO, UMR 6170

Version preprint

## LA VALEUR INTENSIVE DE L'ADJECTIF ANTEPOSE

Il s'agit d'étudier le fonctionnement des adjectifs dits primaires en position d'épithète antéposée lorsqu'ils prennent une valeur intensive (*de gros avantages, de larges bénéfiques, de maigres revenus, une faible amélioration, une nette progression, un léger retard, ...*). Nous proposons une analyse pragmatique de ces adjectifs fondée sur l'hypothèse qu'un adjectif peut constituer à lui seul un focus au sein d'un SN (cf. Nølke 2001). Pour argumenter cette hypothèse, nous analysons en particulier le fonctionnement déréalisant (au sens de Ducrot 1995) de *faible* dans le SN *une faible amélioration*. Nous mettons en évidence le rôle de ce type d'adjectif dans l'enchaînement argumentatif et la nécessité de faire intervenir la dimension axiologique de l'argumentation pour décrire la valeur intensive de l'adjectif antéposé.

This paper deals with the intensive value of epithetical adjectives in preposed position in french (*de gros avantages, de larges bénéfiques, de maigres revenus, une faible amélioration, une nette progression, un léger retard, ...*). We propose a pragmatic analysis of these adjectives based on the hypothesis that an adjective can constitute a focus within a nominal phrase (NP) (Nølke 2001). We analyse particularly the adjective *faible* which is "modificateur déréalisant" (Ducrot 1995) within the NP *une faible amélioration*. We show that this sort of adjectives play a particular role in the argumentative structure of discourse and that it is necessary to take into account the axiologic dimension of argumentation in order to describe the intensive value of preposed adjectives.

### Introduction<sup>1</sup>

C'est le lien entre une position syntaxique et la valeur d'intensité que nous voulons étudier ici. Ce lien entre la position antéposée de l'adjectif et une valeur intensive a déjà été montré entre autres par A. Blinkenberg (1933). Chez Blinkenberg, plus le sens de l'adjectif se rapproche de celui de *grand / petit* ou *bon / mauvais*, plus l'adjectif a tendance à s'antéposer et à prendre une valeur intensive. Pour les adjectifs dont le sens tend vers la valeur *grand / petit*, sont cités, entre autres, des adjectifs dits primaires

---

<sup>1</sup> Je remercie D. Amiot, A. Borillo, et C. Schnedecker pour leurs remarques et suggestions. Je remercie également les membres de l'opération "Syntaxe et sémantique de l'adjectif" du CRISCO.

parce que courts (monosyllabiques ou dissyllabiques) et adjectifs de vieille souche<sup>2</sup>. Voici quelques exemples empruntés à Blinkenberg (1933 : 67-72) :

- (1) *faible* : une faible somme, un faible rendement
- (2) *fort* : une forte dose, une forte majorité, une forte envie
- (3) *large* : de larges ressources, un large crédit, de larges avantages, dans une large mesure
- (4) *léger* : un léger avantage, une légère dépression, une légère déception
- (5) *maigre* : un maigre salaire, un maigre avantage
- (6) *mince* : un mince revenu, un mince avantage
- (7) *profond* : une profonde douleur, une profonde connaissance
- (8) *vif* : un vif intérêt, un vif plaisir.

Sur le plan syntaxique, il est difficile de circonscrire exactement ce groupe d'adjectifs dans la mesure où il n'est pas homogène. Selon J. Goes (1999), une partie seulement des adjectifs primaires posséderait les caractéristiques saillantes du prototype abstrait<sup>3</sup>. Nous avons choisi d'étudier quelques adjectifs primaires en emploi, d'abord et très rapidement, dans un contexte minimal en les intégrant à un SN, le sens de l'adjectif étant nettement tributaire du substantif qu'il qualifie. Soit :

- (9) *de gros avantages, de larges bénéfiques, de maigres revenus, une faible amélioration, une nette progression, un léger retard.*

Ensuite, nous examinerons plus précisément le fonctionnement de *faible* et de *léger* dans des exemples attestés sélectionnés sur Google<sup>4</sup>, qui vont nous permettre de mettre en avant le rôle de l'adjectif dans la cohésion discursive, plus précisément dans l'enchaînement argumentatif.

## 1. Des adjectifs ni modaux ni qualificatifs

### 1. 1. Caractérisation syntaxique

Dans les exemples donnés en (9), nous observons que la postposition n'est pas systématiquement exclue. Elle est exclue pour *gros* :

- (10) *\*des avantages gros*

et difficile pour *léger, larges, maigres* :

<sup>2</sup> Cf. J. Goes (1999 : 45-56)

<sup>3</sup> Nous rappelons ces caractéristiques selon Goes (1999 : 57-32) : tout d'abord, l'adjectif prototypique accepte d'être modifié par l'adverbe de degré *très*. Ensuite, il se caractérise, en fonction d'épithète, par sa forte mobilité, il est facilement antéposable ou postposable avec ou sans changement de sens. Enfin, il accède à la fonction d'attribut, et c'est le sens de l'adjectif en postposition que l'on peut retrouver dans la fonction attribut s'il y a désémantisation de l'adjectif antéposé. Il apparaît que les adjectifs *court, faible, fort, large, maigre, lourd, mince, bas, étroit, léger* et *profond* font partie des adjectifs primaires prototypiques. En revanche, *grand, petit, haut, gros, long* sont presque exclusivement antéposés, l'antéposition réunissant les divers sens de ces adjectifs. Voir aussi la synthèse et les commentaires de M. Salles concernant Goes (1999) dans François, Salles & Lenepveu (2002).

<sup>4</sup> Seule la source des autres exemples sera indiquée.

(11) ?un retard léger, ?des bénéfiques larges, ?des revenus maigres.

Cependant, pour *large* et *maigre*, nous avons déjà l'impression que la présence d'un adverbe de degré peut faciliter la postposition : *des bénéfiques suffisamment larges / des revenus assez maigres*. Quant aux adjectifs *faible* et *net*, ils acceptent tout à fait bien la postposition quand ils sont modifiés par un adverbe de degré. Nous pouvons même les trouver postposés sans modifieur :

(12) *une amélioration (assez) faible / une progression (assez) nette*

mais **la tendance est à l'antéposition**. Sur ce point, ils s'apparentent aux adjectifs modaux de J-Cl. Milner (1967), c'est-à-dire aux adjectifs qui, selon Milner, explicitent la modalité d'appartenance d'un objet à une classe<sup>5</sup> (*une ancienne armoire, une simple robe, un vague cousin, ...*).

Un autre point commun avec les modaux : l'adverbe dérivé en *-ment*, lorsqu'il existe, ne présente pas les caractéristiques de l'adverbe de manière ce qui est un indice (cf. V. Lenepveu 2001) du fonctionnement particulier de ces adjectifs<sup>6</sup> par rapport aux adjectifs qualificatifs auxquels on peut faire correspondre, lorsque la dérivation est possible, un adverbe de manière prototypique (*un regard stupide / regarder stupidement*). *Faiblement, largement, légèrement, nettement* ne sont pas des adverbes de manière prototypiques mais des adverbes de degré-manière au sens de M. Nøjgaard (1995 : 207 sqq.) dans la mesure où ils gardent un sens intensif quand ils portent sur le verbe ; pour exemples : *il a nettement progressé, le pain a légèrement augmenté, son salaire lui suffit largement*.

En revanche, le fait que la plupart des exemples donnés en (9) admettent le degré de comparaison les distingue des adjectifs modaux et les rapproche des qualificatifs :

(13) *de plus gros avantages, de plus larges bénéfiques, une plus faible amélioration, une plus nette progression*.

<sup>5</sup> Les tests servant à identifier le fonctionnement modal de l'adjectif chez Milner (1967) sont repris dans M. Salles (2001) et V. Lenepveu (2001). M. Riegel (à paraître) reconnaît également un fonctionnement modalisateur pour l'adjectif non prédicatif mais cette modalisation est définie de façon moins ouvertement extensionnelle. L'adjectif est dit modalisateur de désignation nominale en ce sens où il modalise le rapport occurrence entre le nom tête et son référent. Ainsi, *une ancienne chapelle* est quelque chose qui a été anciennement une chapelle, *ancienne* affecte la dimension temporelle du rapport occurrence entre le nom tête et son référent.

<sup>6</sup> Le critère utilisé par Milner (1967) est précisément la paraphrase au moyen d'un tour adverbial, paraphrase dans laquelle l'adverbe n'a pas toutes les caractéristiques de l'adverbe de manière au sens traditionnel du terme (*Ceci est une simple robe ≈ ceci est tout simplement une robe*).

Sur la base de ces trois observations<sup>7</sup>, il est déjà possible de dire que ces adjectifs s'apparentent, sur le plan syntaxique, à la fois aux modaux et aux adjectifs qualificatifs sans répondre strictement aux critères syntaxiques permettant d'identifier les uns et les autres. A l'instar de récentes analyses qui ont montré l'intérêt de dépasser les oppositions entre modaux et qualificatifs (Borillo 2001 ; 2002)<sup>8</sup> ou entre relationnels et qualificatifs (Schnecker 2002)<sup>9</sup>, nous voulons montrer que les adjectifs intensifs étudiés ici ont un fonctionnement particulier à examiner.

## 1. 2. Caractérisation sémantique

Sémantiquement, il nous paraît également que ces adjectifs ne peuvent pas être appréhendés en termes d'appartenance d'un objet à une classe comme les modaux de Milner, mais qu'ils n'ont pas non plus la fonction classificatrice des qualificatifs. R. Martin (1986) en propose une analyse fondée sur son hypothèse concernant l'antéposition de l'adjectif en général : alors que l'adjectif postposé a pour fonction de restreindre l'extensité<sup>10</sup> du substantif, l'adjectif antéposé va réduire le vague lié au substantif et ce au moyen de deux mécanismes cumulables :

- une fonction implicative : antéposé, l'adjectif ne change pas l'extensité du substantif, il ne fait qu'explicitement ce qui est virtuellement contenu dans le substantif.
- une fonction de pertinence : l'adjectif antéposé explicite le degré de pertinence du substantif c'est-à-dire le degré d'appropriation de la dénomination choisie.

Les épithètes de nature remplissent les deux fonctions, par exemple (14) :

(14) *La police a arrêté les dangereux terroristes de l'OLX* (Martin 1986 : 254).

Si les terroristes n'étaient pas dangereux, ils ne seraient pas terroristes, et en étant dangereux, ils sont pleinement terroristes. Suivant Martin, les

<sup>7</sup> Le test de la mise en attribut, souvent décisif, donne ici des résultats très variables : *L'amélioration est faible, La progression est nette, Les revenus sont maigres, ?Les bénéfices sont larges, ?Le retard est léger, \*Les avantages sont gros*. On admettra toutefois l'énoncé que me propose C. Schnecker *Le retard de Paul est (assez) léger comparé à celui de Luc*, ainsi que *Les bénéfices sont suffisamment larges pour que l'entreprise puisse investir*. Mais dans ces deux exemples, la propriété est évaluée par rapport à un repère fourni explicitement par le contexte.

<sup>8</sup>A. Borillo s'attache à circonscrire des petits groupes d'adjectifs dont le fonctionnement syntaxique et sémantique semble homogène. Elle isole en particulier, au sein des adjectifs de temps relatif, un sous-groupe d'adjectifs de référence temporelle ayant la capacité, en antéposition, de spécifier temporellement la relation existante entre le contenu descriptif d'un nom et son référent (*son ancien mari, son futur associé, ...*).

<sup>9</sup> C. Schnecker (2002) identifie ainsi un groupe d'adjectifs paradigmatiques (*premier, seul, principal, ...*), ni relationnels, ni qualificatifs.

<sup>10</sup> C'est-à-dire l'ensemble des objets désignés dans l'énoncé.

adjectifs dits “de dimension” ne constituent des contre-exemples qu'en apparence. Ainsi, l'adjectif *petit* semble définir une sous-classe dans l'énoncé (15)

(15) *Les petites voitures se vendent mieux que les grandes* (Martin 1986 : 259)

comme le fait *japonais* dans l'énoncé *Les voitures japonaises se vendent mieux que les françaises*. Cependant, on peut observer que l'adjectif est toujours postposé quand il porte sur une dimension précise (*une voiture lourde, large, étroite, longue*). Si *une petite voiture* est une voiture qui a des dimensions inférieures à la moyenne, les dimensions en cause ne sont pas précisées. D'une quantification dimensionnelle, on tend vers une qualification : *une petite voiture* est une voiture qui n'a pas les mêmes fonctions qu'une grosse voiture, qui ne peut pas faire l'office d'une grosse voiture. *Petite* a une fonction de pertinence qui justifie son antéposition. De même, toujours selon l'auteur, si *une avenue large* est une avenue de dimension supérieure à la moyenne en largeur, *large* antéposé ne s'applique plus exclusivement à la largeur, *une large avenue* correspond à l'image qu'on peut se faire d'une avenue, c'est-à-dire que l'adjectif sélectionne une propriété typique impliquée par le substantif et par là l'adjectif confirme la pertinence du substantif choisi<sup>11</sup>.

Il semble que c'est la fonction de pertinence que nous pouvons retenir pour les adjectifs qui nous intéressent : *une faible amélioration* est une amélioration peu notable, c'est à peine une amélioration mais quand même une amélioration, tandis qu'avec *une forte amélioration, amélioration* s'applique d'autant mieux à la situation que l'amélioration est donnée comme étant remarquable. A chaque fois, l'adjectif indique un degré de validation du substantif choisi.

## 2. La théorie modulaire d'H. Nølke (1994)

Pour étudier le fonctionnement pragmatique de cet indicateur de degré de validation, nous adoptons le cadre d'analyse de H. Nølke (1994) qui propose une approche modulaire de la question de la position de l'adjectif au sein du SN, aucune théorie unitaire ne pouvant prendre en compte tous les phénomènes linguistiques qui jouent un rôle dans le choix de la position. Un module aurait cependant un pouvoir nettement plus explicatif : le module de la focalisation.

---

<sup>11</sup> On peut d'ailleurs noter que les adjectifs graduables ne fonctionnent plus nécessairement en paires antonymiques lorsqu'ils prennent une valeur intensive en antéposition. Ainsi, les couples antonymiques suivants sont-ils difficilement acceptables : *de larges bénéfiques / ??d'étroits bénéfiques, une légère amélioration / ??une lourde amélioration*. En revanche, *large* peut s'opposer à *petit* (*de petits bénéfiques*) et *léger* est antonymique de *fort* (*une forte amélioration*).

## 2. 1. Présentation

Selon Nølke (1994), (au moins) une focalisation a lieu à l'intérieur de chaque énoncé produisant un foyer ou focus. La définition du focus est une définition conceptuelle, le focus est présenté comme résultant d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme, et il a, précise H. Kronning (1996 : 47) "une saillance communicative susceptible d'assurer la pertinence discursive et argumentative de l'énoncé". Lorsque la focalisation est **simple** c'est-à-dire lorsqu'elle a uniquement pour visée l'identification de l'élément focalisé à l'intérieur d'un paradigme, elle est toujours marquée par la syntaxe, c'est-à-dire qu'elle est toujours associée à un domaine de focalisation qui correspond à la partie de la phrase à l'intérieur de laquelle la focalisation doit avoir lieu ; dans la phrase standard, celui-ci va du verbe fini jusqu'au dernier segment tonique, la fin du domaine correspondant toujours à une frontière prosodique majeure (souvent la fin de la phrase). Précisons que chez Nølke, il y a conjonction entre la définition conceptuelle du focus et l'accentuation prosodique<sup>12</sup>. Ainsi, dans (16)

(16) *Paul s'est promené dans la forêt* (Nølke 2001 : 153)

le domaine de focalisation a la structure donnée dans (16') :

(16') (*promené dans la forêt*)

*promené dans la forêt* constitue le domaine de focalisation à l'intérieur duquel *dans la forêt* constitue le focus dans l'interprétation par défaut<sup>13</sup>. Il doit naturellement être possible de concevoir l'élément focalisé à l'intérieur du domaine comme le résultat d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme. On peut comparer à cet égard (17)

(17) *Dans l'armoire, les chaussures sont rangées* (Nølke 2001 : 179)

à (18), où le locatif devient complément essentiel, et donc non détachable :

(18) ?*Dans l'armoire, les chaussures se trouvent.* (Nølke 2001 : 179)

Alors que (17) permet d'imaginer un contexte du type : *Ne laisse pas tes chaussures dans l'entrée, mets-les dans l'armoire, au moins dans l'armoire, elles sont rangées*, (18) paraît curieux car la focalisation simple ne peut toucher que des sèmes spécifiques c'est-à-dire les sèmes qui servent à établir des distinctions à l'intérieur du paradigme. Or *se trouver* et *ranger* renferment le même sème générique /être situé/ mais *ranger* comporte en plus un sème spécifique /dans un certain ordre/ ce qui rend le verbe focalisable.

Pour expliquer le rôle du module de la focalisation quant au choix de la position de l'adjectif épithète, il faut encore admettre l'hypothèse de

<sup>12</sup> Pour les rapports entre l'intonation et les structures syntaxiques, Nølke s'appuie précisément sur M. Rossi (1985).

<sup>13</sup> Le focus par défaut correspond à la focalisation la plus restreinte, c'est le dernier élément du groupe rythmique qui est concerné (la focalisation touche le dernier mot, qui, de par sa position, est accentué), mais la focalisation peut concerner tout le domaine de focalisation. Par exemple : *Paul n'a pas travaillé ce matin, il s'est promené dans la forêt.*

Nølke selon laquelle le phénomène de focalisation intervient aussi au niveau du SN : tout groupe rythmique donne lieu à ce qu'il appelle **une focalisation mineure** ; un SN va donc constituer un domaine de focalisation mineure et contenir un focus. Deux règles sont dégagées concernant l'adjectif éventuellement contenu dans le SN :

- Si l'adjectif est postposé, il est toujours focalisé : ou bien il forme le focus avec le substantif, ou bien il est focalisé seul.
- Si l'adjectif est antéposé, il ne constitue jamais à lui seul le focus simple : ou bien il est focalisé avec son substantif, ou bien il se trouve en dehors du focus.

C'est la valeur défocalisante de l'antéposition qui expliquerait l'emploi de l'adjectif comme épithète de nature<sup>14</sup> ; dans *de vertes prairies*, l'adjectif ne peut être focalisé seul car il n'implique pas un choix à l'intérieur d'un paradigme, la propriété *verte* étant donnée comme inhérente au substantif. L'atténuation des sèmes spécifiques ne permet plus que l'adjectif ait une fonction classificatrice. L'hypothèse de la focalisation prévoit encore les différences de sens entre l'antéposition et la postposition de l'adjectif. Pour distinguer *un pauvre homme* d'*un homme pauvre*, on admet que *pauvre* renferme un sème (-spécifique) qui indique le manque d'une façon générale et un sème (+spécifique) qui précise que les choses matérielles sont l'objet de ce manque. Antéposé, l'adjectif n'est pas focalisé et perd son sème spécifique, "(...) *il ne nous reste qu'une situation de manque général. Un pauvre homme est en effet un homme qui est en manque général. Il peut s'agir d'amis, de santé, d'intelligence, etc. Et il peut, bien sûr, s'agir d'argent.*" (Nølke 2001 : 193).

Le module focalisation est ainsi mis en rapport avec un module qui fournit une analyse sémantique des mots<sup>15</sup>. En règle générale, plus un adjectif a de sèmes spécifiques, plus il favorise la focalisation et plus il a tendance à être postposé et inversement<sup>16</sup>.

## 2. 2. Règles de focalisation et orientation argumentative

Pour rendre compte de la valeur intensive des adjectifs que nous cherchons à étudier, nous voulons, pour notre part, montrer l'intérêt de faire intervenir une dimension argumentative et mettre en avant la relation étroite existant entre les règles de focalisation et l'orientation argumentative, principalement l'orientation argumentative intrinsèque du substantif auquel se rapporte l'adjectif.

Nous admettons l'hypothèse de Ducrot (1995) selon laquelle la signification des prédicats de la langue comporte en elle-même une gradualité : ce que l'auteur appelle les prédicats de la langue, les noms et les verbes, présentent des degrés d'applicabilité différents c'est-à-dire des

<sup>14</sup> Pour cette notion, voir M. Forsgrén (1978) et E. Delente (à paraître).

<sup>15</sup> Nølke reprend l'analyse sémantique componentielle de Rastier (1987).

<sup>16</sup> Dans cette perspective, des adjectifs comme *large* ou *petit* seraient dépourvus du sème spécifique /dimension / lorsqu'ils sont antéposés, ce qui va dans le sens de l'analyse de Martin (1986).



degrés entre lesquels on peut choisir lorsqu'on décide d'appliquer un prédicat à un objet ou à une situation. Pour attester la gradualité intrinsèque des prédicats de la langue, a été étudié tout d'abord le fonctionnement d'adverbes de degré dont la présence diminue ou augmente l'applicabilité du prédicat. On peut comparer à cet égard les exemples suivants :

(19) *Paul est très malade, il a besoin de médicaments*

(20) *Paul est un peu malade, il a besoin de médicaments*

(21) *Paul est peu malade, il n'a pas besoin de médicaments.*

*Très* est modificateur réalisant, il accroît la force avec laquelle on applique le ou les topoï convoqué(s)<sup>17</sup> ; *un peu* diminue au contraire la force avec laquelle s'appliquent les topoï tout en conservant l'orientation intrinsèque du prédicat, l'adverbe est modificateur déréalisant **atténuateur** tandis que *peu* est modificateur déréalisant **inverseur** en ce sens où il inverse l'orientation argumentative intrinsèque du prédicat. La déréalisation, définie d'une façon générale comme un obstacle imposé à la mise en oeuvre du potentiel argumentatif d'un mot, peut donc prendre deux formes, soit atténuer, soit inverser la force argumentative du prédicat auquel il s'applique. Parmi les éléments qui attestent la gradualité intrinsèque des prédicats de la langue, des adjectifs et des adverbes en *-ment* vont aussi avoir ce rôle de modificateur mais avec certains prédicats seulement. Et il apparaît qu'un même modificateur peut fonctionner par rapport à un prédicat tantôt comme modificateur déréalisant atténuateur, tantôt comme modificateur déréalisant inverseur, la position du modificateur pouvant intervenir. O. Ducrot donne à cet égard deux très bons exemples :

(22) *Le changement de Paris est lent, tu ne seras pas dépaysé*

(23) *A Paris, il y a eu de lents changements, tu seras peut-être dépaysé.*

(Ducrot 1995 : 151)

*Lent* attribut est inverseur par rapport au substantif *changement* alors que *lent*, épithète antéposée, ne modifie pas l'orientation que le substantif donne à *changement*, l'adjectif est atténuateur<sup>18</sup>.

On observe également des régularités lorsque le modificateur est un adverbe en *-ment*, la position du modificateur pouvant aussi être déterminante. Ainsi, Ducrot oppose-t-il (24) à (25) :

(24) *C'est lentement que Paris a changé, tu ne seras pas dépaysé*

(25) *Paris a lentement changé, tu risques d'être dépaysé.* (Ducrot 1986 : 152)

– Dans la structure clivée en position de focus, *lentement* inverse l'orientation intrinsèque du prédicat *changer*.

– Placé entre l'auxiliaire et le participe passé, *lentement* atténue l'orientation intrinsèque du prédicat sans l'inverser.

<sup>17</sup> Voir J-Cl. Anscombre (éd.) 1995.

<sup>18</sup> Sans plus développer, Ducrot admet que l'adjectif est inverseur quand il est présenté, en fonction d'attribut, comme l'objet de l'énonciation, alors qu'en fonction d'épithète, la qualification apparaît comme subsidiaire, adjacente, et ne fait qu'atténuer le rôle du prédicat.

Il ressort que *lentement* est inverseur quand il est focalisé et atténuateur quand il est non focalisé. On peut faire la même remarque pour l'adjectif *lent* dans (22) et (23) c'est-à-dire faire le lien entre la focalisation/non focalisation de l'adjectif et son fonctionnement comme modificateur : *lent* est inverseur quand il est focalisé en position d'attribut (si on suit l'hypothèse de Nølke, l'adjectif est focalisé puisqu'il est en frontière de phrase), alors qu'en épithète antéposée, *lent* est non focalisé et atténuateur. Dans les deux couples d'exemples, l'adjectif est focalisé quand il est inverseur et il nous paraît en effet exclu de refuser le statut de focus à un élément qui a la capacité d'inverser l'orientation argumentative de l'énoncé qui le contient si l'on admet la définition conceptuelle du focus (cf. cit. Kronning § 2. 1. ). Or l'adjectif antéposé de valeur intensive peut fonctionner comme inverseur, ce que nous pouvons déjà vérifier en comparant de nouveau deux exemples de Ducrot (1996 : 201) où l'adjectif déréalisant est un adjectif de dimension<sup>19</sup>. Ces exemples sont relatifs au référendum sur l'indépendance du Québec en octobre 1995, référendum qui a donné une très légère majorité au non. Le premier est proposé par Ducrot, le second est attesté, soit tout d'abord (26) :

(26) *La courte victoire du non laisse ses chances à la fédération canadienne.*

L'adjectif *courte* affaiblit mais préserve le lien conclusif reliant la victoire du non et le maintien de la fédération, il est atténuateur. Une paraphrase possible serait "Bien qu'elle soit courte...". En revanche, dans l'exemple (27), l'adjectif renverse les possibilités argumentatives du mot *victoire* :

(27) *La courte victoire du non ébranle la fédération canadienne.* (Le Monde, 01/11/1995)

L'adjectif *courte* est inverseur et en conséquence doit être considéré comme focalisé, la paraphrase serait : "Parce qu'elle est courte..."<sup>20</sup>.

Parmi les quelques exemples donnés en (9) que nous nous sommes proposé de traiter, *faible*, *maigre* et *léger* sont les seuls adjectifs à pouvoir fonctionner comme modificateurs déréalisants du substantif, *large*, *gros*, *net* sont des modificateurs réalisants. Au moyen d'exemples sélectionnés sur Google, nous avons choisi d'étudier de façon plus détaillée l'adjectif *faible* susceptible de fonctionner tantôt comme atténuateur, tantôt comme inverseur par rapport à *amélioration*, ce qu'on peut montrer si on fait intervenir la dimension axiologique de l'argumentation que O. Galatanu (2002) définit par la polarité *bon/positif* vs *mauvais/négatif*, les enchaînements argumentatifs possibles s'ordonnant autour de ces deux pôles.

<sup>19</sup> Les adjectifs primaires que nous étudions dans cet article sont caractérisés chez Goes (1999 : 49-51) soit comme des adjectifs de dimension (*grand / petit*, *haut / bas*, *large / étroit*, *long / court*, *vaste / profond*), soit comme des adjectifs de propriété physique (*lourd / léger*, *gros / maigre*, *net / flou*), soit enfin comme des adjectifs de disposition personnelle (*fort / faible*).

<sup>20</sup> Le rôle du prédicat verbal apparaît ici très nettement, puisque *courte* occupe la même position antéposée dans les deux exemples.

### 3. Une dimension axiologique

#### 3. 1. *faible* atténuateur ou inverseur

En prenant le cas de *une faible amélioration*, nous cherchons à vérifier notre hypothèse selon laquelle l'adjectif antéposé de valeur intensive peut être inverseur et, partant, constituer un focus, mais il nous faut d'abord illustrer le fonctionnement de *faible* comme simple atténuateur. On reconnaît ce fonctionnement lorsque sont présents des connecteurs (adverbes ou conjonctions) permettant d'identifier très clairement l'orientation axiologique des enchaînements argumentatifs. Soit trois exemples et une analyse très succincte de chacun d'eux :

(28) **Les rétrovirus**

*Ici encore, on n'en est qu'au stade de l'expérimentation. Une équipe de chercheurs américains a prouvé que le traitement d'une maladie héréditaire (l'hypercholestérolémie, 1992 à 1996) à l'aide de rétrovirus était possible mais, pour le moment, loin d'être très efficace. Certains patients ont connu **une faible amélioration** de leur état de santé, sans toutefois être guéri. Néanmoins, il fut également prouvé que la thérapie ne comporte aucun effet secondaire non souhaité.* (Doc. produit par P-Y. Trépanier dans le cadre du cours collégial "Evolution et Diversité du Vivant", 101-NYA-05, déc. 2001)

*Toutefois* restreint les possibilités inférentielles de la proposition principale en excluant une proposition de même orientation mais argumentativement plus forte que celle-ci. *Faible* ne modifie donc pas l'orientation axiologique positive de l'énoncé, il est atténuateur, la subordonnée modifiant cependant l'orientation globale de cet énoncé.

(29) **Perspectives de consommation**

*(...) L'Est Sud Central (Alabama, Kentucky, Tennessee) La croissance du marché de l'habitation dans cette sous-région a été en deçà de la moyenne nationale. Toutefois, **une faible amélioration** est anticipée pour la fin de la décennie.* (Perspectives de l'économie et de la construction par région, L'asso-Sié, 21/02/02)

*Toutefois* neutralise un des effets négatifs de la proposition qui précède, en contredisant l'inférence selon laquelle le marché ne peut pas être perçu comme prometteur. Ici encore, *faible* est atténuateur mais ne modifie pas l'orientation intrinsèque de *amélioration*.

(30) *Le rapport 2001 du développement humain des Nations-Unies, rendu public le 10 juillet, sous le titre de "Faire travailler les nouvelles technologies pour le développement humain", place la Turquie au 82ème rang sur 162 pays étudiés au regard de l'index de développement humain 2001. Située au 85ème rang l'année précédente, la Turquie enregistre **une faible amélioration** mais échoue une nouvelle fois à améliorer la qualité de vie de ses 65 000 000 d'habitants, tout en consacrant la plus importante part des dépenses publiques aux dépenses militaires avec 5% du PNB.* (Point sur la situation en Turquie, bulletin n°208, 10/07/01)

*Mais* relie deux arguments anti-orientés, le développement des nouvelles technologies n'ayant pas entraîné une amélioration de la qualité de vie.

L'énoncé *La Turquie enregistre une faible amélioration* est orienté positivement, *faible* est atténuateur.

En revanche, dans les exemples qui suivent, *une faible amélioration* confère une orientation axiologique négative à l'énoncé global du fait de l'inversion de la valeur positive c'est-à-dire intrinséquement méliorative de *amélioration*. Ainsi, *ne...que* dans l'énoncé (31) entraîne une focalisation spécialisée<sup>21</sup> de l'adjectif et donne fonction d'inverseur à *faible* :

(31) **Reffet de la femme dans les médias**

*L'étude révèle une régression de 6% par rapport à 1988 de la visibilité des femmes dans le contenu des bulletins de nouvelles des chaînes francophones. (...) Du côté de la chaîne anglaise, la situation n'est pas plus reluisante puisque la CBC ne montre qu'une faible amélioration de la visibilité des femmes dans l'espace public, passant de 21% à 22%.*

(D. Nancy, *Forum*, Montreal, 12/02)

Dans les exemples (32), (33), (34), *faible* est également inverseur argumentatif mais sans qu'on puisse observer d'éléments focalisateurs particuliers qui entraîneraient ce fonctionnement d'inverseur<sup>22</sup>:

(32) **Guatemala** : *dans son dernier rapport (couvrant la période comprise entre juillet 1997 et mars 1998), la mission des Nations Unies au Guatemala (Minagua) constate une faible amélioration de la situation des droits de l'homme. Par ailleurs, d'après les observateurs de l'ONU, les citoyens guatémaltèques (mais également la police) ont de plus en plus tendance à faire justice eux-mêmes et, dès lors, à faire des victimes innocentes. (Violations des droits de l'homme : mise à jour, Télé-flash, n°60-61/1-15 août 1998)*

(33) **L'ordinateur est-il bon pour les enfants? Alliance for Childhood jette le doute**

*Alors que la plupart des pays développés introduisent de plus en plus fréquemment l'ordinateur dans les salles de classe (...) une association américaine de protection de l'enfance vient de jeter un pavé dans la mare en publiant un rapport qui pointe les effets nocifs de l'ordinateur sur les plus jeunes élèves.*

<sup>21</sup> La focalisation est **spécialisée** chez Nølke (1994) quand d'autres visées s'ajoutent à la simple identification de l'élément focalisé à l'intérieur d'un paradigme. Ainsi, le but de la focalisation de *Paul* dans l'énoncé *Même Paul l'a compris* n'est pas seulement d'identifier mais de faire comprendre à l'allocutaire qu'il est inattendu que Paul ait compris. Parce que *même* a la capacité de désigner un domaine de focalisation, l'adverbe est dit **focalisateur**.

<sup>22</sup> C'est dans la seule mesure où les exemples (32), (33) et (34) peuvent être considérés comme des cas de focalisation spécialisée qu'ils ne remettent pas véritablement en cause l'hypothèse de Nølke selon laquelle l'adjectif antéposé ne peut constituer seul un focus **simple**. Rappelons que la focalisation **spécialisée** chez Nølke par opposition à la focalisation **simple** n'est pas nécessairement contrainte par un domaine de focalisation généré par la syntaxe mais elle est toujours associée à une accentuation d'insistance. Par accentuation d'insistance, Nølke entend une accentuation énonciative dite externe chez Rossi (1985 : 147) et superposée aux intonèmes fondamentaux. Ces derniers seulement sont liés directement à la structure syntaxique et traités dans la composante syntaxique.

*Les auteurs du rapport rappellent en effet que la plupart des études constatent **une faible amélioration** des résultats aux exercices lorsque l'élève s'entraîne sur un ordinateur. Plus profondément, l'association pointe les effets néfastes que peut avoir la pratique intensive de l'informatique sur les plus jeunes enfants. (P. Mounier, *L'ordinateur est-il bon pour les enfants?* Alliance for Childhood jette le doute, Homo Numericus, 01/02/02)*

**(34) La Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) poursuit son débat général**

*M. Per Nygaard (Norvège) : Habitat II est un événement crucial. Cette conférence nous donne l'occasion de débattre des objectifs et des principes, des stratégies et des mesures et de parvenir à un accord afin de nous engager en faveur d'un Programme pour l'habitat. Sans une mise en oeuvre efficace de ce programme au cours des mois et des années qui suivront cette conférence, **une faible amélioration** est à attendre. (Deuxième Conférence des Nations Unies Habitat II : Service des Informations et des Accréditations, 20/12/02)*

En résumé, *faible*, qui sémantiquement possède une valeur d'atténuation, va sur le plan pragmatique tantôt affaiblir, tantôt inverser le trait positif associé à *amélioration*. C'est-à-dire que la valeur positive de *amélioration* peut, dans certains contextes être suffisamment affaiblie pour pouvoir s'inverser, ce qui est d'ailleurs souvent le cas lorsque *faible* est modifié par l'adverbe de degré *très*, tel l'énoncé (35) :

*(35) Dans les régions en développement, l'Amérique latine a enregistré **une très faible amélioration** de la productivité du travail au cours de ces vingt dernières années, à l'exception notable du Chili et de la Colombie, où elle a progressé de plus de vingt points entre 1980 et 1996. Globalement, la productivité des pays latino-américains a légèrement décliné pendant cette période, sauf au Brésil, où elle est restée stable depuis les années quatre-vingt. (J. Doohan, *Bulletin de l'Information publique*, n°31, sept./oct. 1999)*

### 3. 2. Valeur axiologique du substantif

Etant admis que l'adjectif ne peut modifier l'orientation axiologique de l'enchaînement argumentatif que si l'on a affaire à un substantif qui soit "marqué" axiologiquement comme *amélioration*, nous poserons deux échelles distinctes<sup>23</sup> pour décrire la valeur intensive de l'adjectif antéposé :

– l'une qui indique le degré de validation du prédicat, la validation étant interprétée avec des noms massifs comme une intensification; *une faible amélioration* / *une forte amélioration* : *faible* indique un bas degré, *fort* un haut degré.

– l'autre est à interpréter comme une échelle purement appréciative orientée positivement ou négativement.

La relation entre les deux échelles peut s'établir de la façon suivante :

<sup>23</sup> Pour une étude antérieure des adjectifs graduables au moyen du concept d'échelle, voir Rivara (1993).

– Indicateur d'un haut degré de validation, l'adjectif a un effet appréciatif positif sur l'échelle de l'appréciation si le substantif est marqué positivement (*de gros avantages, de larges bénéfices*) et un effet dépréciatif si le substantif est marqué négativement (*un gros retard*).

– Indicateur d'un bas degré de validation, l'adjectif a un effet atténuateur sur le plan appréciatif. Et il arrive que cet effet atténuateur aille jusqu'à inverser la valeur positive ou négative attachée au substantif (ainsi, le mélioratif devient du péjoratif et le péjoratif devient du mélioratif).

Ce phénomène d'inversion est encore illustré avec les exemples (36) et (37), où *seulement* et *ne...que* sont éléments focalisateurs :

(36) *Comment des gens, qui sont apparemment toujours d'accord ou seulement en faible désaccord sur des vétilles, peuvent-ils ne pas s'ennuyer ? Comment peuvent-ils néanmoins meubler leur maison de tant de cris ? (La mort du petit cheval, H. Bazin, 1950, FRANTEXT)*

(37) *Même si nous n'avons qu'une faible chance d'aboutir, il faut la courir. (Les Mandarins, S. de Beauvoir, 1954, FRANTEXT)*

Pour être compatible avec l'orientation argumentative globale de l'énoncé (36), *désaccord*, marqué négativement, doit être déréalisé et inversé par *faible*<sup>24</sup>. De la même façon dans (37), compte tenu de la structure hypothético-concessive de la subordonnée, *ne ...que* confère à *faible* une fonction d'inverseur de *chance* marqué positivement, le locuteur envisageant l'hypothèse la moins favorable à la réalisation de la principale.

### 3. 3. Valeur axiologique de l'adjectif

Reste à prendre encore en compte la valeur axiologique propre à l'adjectif. Parce que *faible* est intrinsèquement péjoratif, l'atténuation est souvent perçue négativement. De cette valeur intrinsèquement dépréciative de *faible* découle la difficile compatibilité de l'adjectif avec un substantif (+péjoratif). On peut comparer à cet égard *faible* à *léger* :

(38) *une légère /\*faible angoisse, une légère / \*faible inquiétude, une légère /\*une faible déception, un léger /\*faible retard, une légère /\*une faible amertume.*

Si on poursuit la comparaison, *faible* est plus fréquemment inverseur qu'atténuateur alors que *léger*, neutre par rapport à *faible*, doit être accompagné d'un élément focalisateur pour être inverseur. Il est atténuateur dans les exemples (39), (40) et il l'est également dans (41) même si la valeur positive associée à *amélioration* y est encore affaiblie par la présence de l'adverbe de degré :

(39) *Depuis la récession économique de 1982, on assiste à un affaiblissement de la capacité des syndicats de protéger les travailleurs et d'influencer l'orientation sociale. Le rapport de force qui leur était*

<sup>24</sup> *Seulement* ne paraît d'ailleurs pas indispensable pour que *faible* fonctionne comme inverseur mais l'adverbe explicite le fait que *être toujours d'accord et être en faible désaccord sur des vétilles* appartiennent à la même échelle argumentative.

*favorable dans les années 1960 et 1970 s'est renversé au profit du patronat. A certains égards, l'année 1988-1989 marque cependant **une légère amélioration** de la situation du syndicalisme quand on la compare aux cinq années antérieures.* (J. Rouillard, *L'année politique au Québec, Le mouvement syndical*, Université de Montréal)

(40) *Le premier ministre, quant à lui, enregistre **une légère amélioration** de sa popularité : 60% lui font confiance (+3points), contre 38% (- 2). Il retrouve ainsi son niveau de la fin de l'été 2000 et de l'an dernier à la même époque, confirmant ainsi sa résistance à l'usure dont ont souffert l'ensemble de ces prédécesseurs.* (Baromètre politique, Le Figaro, fév. 2000)

(41) *La Commission estime qu'**une très légère amélioration** de ce rendement peut engendrer des gains importants en termes de rendement financier sur la quarantaine d'années que dure la vie professionnelle d'un travailleur, et réduire ainsi de manière significative le coût des retraites.* (Libre circulation des capitaux, Bulletin UE 6-1997, Bruxelles-Luxembourg)

En revanche, l'élément focalisateur *ne...que* donne fonction d'inverseur à *très légère* dans (42) ci-dessous :

(42) *Les mouvements de population et les problèmes d'immigration sont toujours préoccupants : en dépit de l'amélioration de la perception de l'emploi à court, moyen et long terme, on n'observe qu'**une très légère amélioration** de la perception des problèmes d'immigration (+ trois points en 6 mois) ; les inquiétudes sont toujours majoritaires avec deux fois plus de pessimistes que d'optimistes.* (Baromètre de la confiance : "Les Echos", Institut français de Démoscopie, fév. 2000)

De même, dans l'exemple (43), *ne...que* confère à *léger* une fonction d'inverseur de *retard* marqué négativement :

(43) *Elle pourrait retourner chez ses parents et reprendre ses études. Après tout, cela ne faisait qu'**un léger retard**. On peut rattraper rapidement les cours qu'on a manqués.* (L'écume des jours, B. Vian, 1947, FRANTEXT)

Nous serons cependant un peu plus nuancée que S. Whittaker (2002 : 200<sup>25</sup>) pour qui certains adjectifs en position d'épithète seraient spécifiques à l'atténuation et d'autres à l'inversion. Une analyse rapide de corpus que nous ne développerons pas ici nous a permis d'opposer *de maigres revenus* à *de petits revenus*. Si *maigre* est généralement inverseur de *revenu*, *petit* est tantôt inverseur, tantôt atténuateur. Et l'adjonction d'un marqueur de degré rend le fonctionnement argumentatif de *petit* encore plus complexe puisque l'adjectif peut être inverseur (*de très / tout petits revenus*) mais aussi renforçateur, c'est-à-dire modificateur réalisant (*de jolis / bons petits revenus*).

---

<sup>25</sup> note 185.

## Conclusion

Pour caractériser le fonctionnement syntactico-sémantique des adjectifs antéposés étudiés ici, nous avons essayé de mettre en relation la valeur intensive de ces adjectifs avec l'orientation argumentative de l'énoncé dans le discours. Ce rôle argumentatif de l'adjectif antéposé a déjà été montré par M. Noailly (2002) pour l'adjectif *simple* et par D. Legallois (2002) pour *vrai* et *véritable*. Nous avons, pour notre part, voulu montrer comment la valeur intensive d'un adjectif antéposé prend en contexte une valeur argumentative qui consiste à renforcer, atténuer ou inverser la valeur axiologique du substantif sur lequel il porte. Enfin, il apparaît non seulement que l'intensité se combine avec la dimension axiologique du substantif mais que les adjectifs eux-mêmes peuvent prendre une dimension axiologique intrinsèque qui va se combiner avec l'expression de l'intensité et la valeur axiologique du substantif.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (éd.), 1995 : *La théorie des topoï*, Paris, Kimé.
- BLINKENBERG, Andreas, 1933 : *L'ordre des mots en français moderne*, 2, Kobenhavn, Levin & Munksgaard.
- BORILLO, Andrée, 2001 : "Quelques adjectifs de référence temporelle du français", *Cahiers de grammaire*, 26, Université Toulouse-Le Mirail, 37-53.
- BORILLO, Andrée, 2002 : "Les adjectifs et le temps relatif en français", *Traits d'union*, G. KLEIBER & N. LE QUERLER (éds), Caen, Presses universitaires de Caen, 61-72.
- DELENTE, Eliane, (à paraître) : "Le syntagme nominal avec épithète de nature : une séquence figée ?"
- DUCROT, Oswald, 1995 : "Les modificateurs déréalisants", *Journal of pragmatics*, 24, 145-165.
- DUCROT, Oswald, 1996 : "Lexique et gradualité", *La Lingüística francesa : gramática, historia, epistemología*, E. ALONSO, M. BRUNA & M. MUNOS (éds), Séville, 191-205.
- FORSGREN, Matts, 1978 : *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*, Stockholm, Almqvist et Wiksell.
- FRANCOIS, Jacques , SALLES, Mathilde & LENEPVEU, Véronique, 2002 : "La catégorisation adjectivale et adverbiale", *Catégorisation et langage*, F. CORDIER & J. FRANCOIS (éds), Paris, Hermès Science Publications, 83-105.
- GALATANU, Olga, 2002 : "La dimension axiologique de l'argumentation", *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, M. CAREL (éd.), Paris, Kimé, 93-107.



- GOES, Jan, 1999 : *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- KRONNING, Hans, 1996 : *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*, Studia Romanica Upsaliensia, 54, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- LEGALLOIS, Dominique, 2002 : "Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale", *Langue française*, 136, 46-59.
- LENEPVEU, Véronique, 2001 : "Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique", *Le français moderne*, 70,1, 45-70.
- MARTIN, Robert, 1986 : "Le vague et la sémantique de l'adjectif. Réflexions sur l'adjectif antéposé", *Quaderni di Semantica*, 7, 2, 246-263.
- MILNER, Jean-Claude, 1967 : "Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne", M. I. T. *Quarterly Progress Report*, 84, Research Laboratory of Electronic, 275-285.
- NOAILLY, Michèle, 2002 : "Le cas de *simple*", *Langue Française*, 136, 34-45.
- NØJGAARD, Morten, 1992-93-95 : *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols., Historisk-filosofiske Meddelelser, 66, Copenhague, Munksgaard.
- NØLKE, Henning, 1994 : *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.
- NØLKE, Henning, 2001 : *Le regard du locuteur 2*, Paris, Kimé.
- RASTIER, François, 1987 : *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RIEGEL, Martin, (à paraître) : "*Une ancienne chapelle, un pur mensonge, un vague diplôme* : ou quand un *simple adjectif* modalise le rapport de la désignation nominale".
- RIVARA, René, 1993 : "Adjectifs et structures sémantiques scalaires", *L'information grammaticale*, 58, 40-46.
- ROSSI, Mario, 1985 : "L'intonation et l'organisation de l'énoncé", *Phonetica*, 42, 135-153.
- SALLES, Mathilde, 2001 : "Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs "modaux" et les adjectifs qualificatifs", *L'information grammaticale*, 88, 23-27.
- SCHNEDECKER, Catherine, 2002 : "Présentation : les adjectifs "inclassables", des adjectifs du troisième type ?", *Langue Française*, 136, 3-19.
- WHITTAKER, Sunniva, 2002 : *La notion de gradation. Applications aux adjectifs*, Publications Universitaires Européennes, Peter Lang.